

SERVICE CIVIQUE

Participer à l'accueil et à l'animation du réseau des médiathèques

Contexte

La Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois (14 communes, 6 309 habitants) est un territoire rural de 34 000 ha, situé à l'est du département du Tarn en limite de l'Aveyron avec une altitude variant de 200m à 800m. Elle se trouve à une quinzaine de km d'Albi et à 80 km de Millau.

L'équipe de la CCMAV est organisée en cinq pôles : aménagement du territoire et développement économique, culture et loisirs, services à la population, services techniques, ressources.

En 2017, la CCMAV a mis en place le réseau des médiathèques autour des 3 médiathèques du territoire : Alban, Villefranche d'Albigeois et Teillet. Ce nouveau fonctionnement a permis d'harmoniser les pratiques et les tarifs de ces 3 structures ; un logiciel commun recensant l'ensemble des documents disponibles a permis de réaliser les prêts et retours dans l'un des 3 lieux, de réserver sur place ou sur internet....

La communication sur ces différents services doit encore être renforcée pour que l'ensemble de la population locale soit informée sur les possibilités d'accès aux médiathèques.

Objectif du stage :

- Contribuer au développement des services proposés par les médiathèques du réseau des monts d'Alban et du Villefranchois

Missions

Sous la responsabilité de la coordinatrice du réseau des médiathèques et de la responsable du pôle « culture et loisirs » et avec l'ensemble des services concernés, vous réaliserez les missions suivantes :

- Participer à l'accueil du public et des scolaires
- Faciliter les recherches des lecteurs
- Informer la population sur les missions et services offerts par le réseau des médiathèques
- Participer au développement des services
- Participer aux animations du réseau des médiathèques

Conditions

- ❑ Service civique de 8 mois (démarrage en septembre 2019), basé à Villefranche d'Albigeois (81) à 16 km d'Albi,
- ❑ Durée du travail : 24 heures hebdomadaires ; de préférence du mercredi au samedi, lors des horaires d'ouverture notamment mercredi et samedi (de 10h à 12h et de 14h à 18h).
- ❑ Déplacement sur le territoire de la CCMAV
- ❑ Indemnités : 580 €, remboursement déplacements selon grille en vigueur dans la collectivité

***Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à Sandrine AUBEROUX
(Responsable de Pôle Culture et loisirs) au 05.63.79.26.70.***

Plus d'informations sur la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois au 05 63 79 26 70 ou sur le site Internet : <http://www.montsalban-villefranchois.fr/>

**Envoi des candidatures (CV et lettre de motivation) avant le 10 septembre 2019
à Monsieur Le Président de la CCMAV, 1 rue du Sénateur Boularan 81250 ALBAN
par mail : accueil@ccmav.fr**